

# POLITIQUE CULTURELLE



---

## DES REMERCIEMENTS BIEN SENTIS!

Nous tenons à saluer la généreuse contribution des membres du comité de travail qui ont participé à l'élaboration de ce document dont l'ultime objectif est d'intégrer fièrement la vie, l'activité et l'industrie culturelles au cœur des efforts de développement de la MRC de Coaticook. En premier lieu, merci à Nathalie Dupuis pour la qualité de sa vision et son inspirant leadership. Nous désirons également souligner la précieuse collaboration de Jean-Pierre Pelletier qui a apporté un soutien constant dans l'élaboration du portrait et de la stratégie ayant guidé l'ensemble de nos réflexions. Merci à Carole Chassé pour sa connaissance du milieu culturel, notamment du réseau des bibliothèques, de même qu'à Aude Gendreau-Turmel et Jean-François Létourneau pour leur expérience en gestion d'entreprises culturelles et leur connaissance approfondie de l'animation en milieu rural. Enfin, merci à l'efficace Shirley Lavertu pour ses vastes connaissances du monde municipal et de l'histoire de la région ainsi qu'à Sylviane Ferland d'avoir partagé sa vaste expérience du milieu culturel régional à la toute fin du processus de rédaction de la politique culturelle.

## TABLE DES MATIÈRES

- 02 MOT DU PRÉFET ET DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE TRAVAIL
- 04 PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE
- 05 DÉVELOPPEMENT D'UNE VISION CULTURELLE RÉGIONALE
- 06 LA CULTURE TRAVERSE LES MURS ET CRÉE DES PONTS
- 08 L'APPROPRIATION DE LA CULTURE ET SON RÔLE DANS L'AFFIRMATION DE NOTRE IDENTITÉ
- 10 LES ENJEUX
- 11 LA CULTURE AU COEUR DE LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE : UNE VISION CONSENSUELLE

---

## COMITÉ DE TRAVAIL

### Présidente

Nathalie Dupuis, mairesse responsable des dossiers culturels de la MRC de Coaticook

### Membres

Carole Chassé, présidente de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC)

Aude Gendreau-Turmel, directrice générale du Centre d'art Rozynski

Sylviane Ferland, conseillère responsable des dossiers culturels à la Ville de Coaticook

Shirley Lavertu, responsable de la culture et des communications de la Ville de Coaticook

Jean-François Létourneau, administrateur aux Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette

Jean-Pierre Pelletier, président du comité du patrimoine religieux de la TCCC

### Coordination

Sylvie Masse

### Rédaction

Sylvie Masse

Guy Ouellet

Benoît Pelletier

### Révision linguistique

Danielle Goyette



---

## MOT DU PRÉFET

Jacques Madore  
Préfet de la MRC de Coaticook  
Maire de Saint-Malo



C'est avec plaisir que nous déposons cette nouvelle version de la Politique culturelle de la MRC de Coaticook. Deux années de travail ont été nécessaires pour élaborer ce qui constitue l'une des pierres d'assise du développement de notre région.

En effet, cette politique prend appui sur la vision de la MRC de Coaticook qui sera reconnue pour son expertise multidisciplinaire et comme partenaire incontournable dans le développement de sa région. Elle favorisera des initiatives novatrices et structurantes en lien avec l'occupation dynamique du territoire et l'amélioration de la qualité de vie. À l'écoute des besoins de la collectivité, elle assurera un leadership, en collaboration avec les acteurs du milieu, pour favoriser le rayonnement régional et l'attractivité du territoire.

Élaborée de manière concertée, la politique culturelle se veut un engagement à mieux développer nos collectivités et servir nos citoyens. J'invite donc les douze municipalités de la MRC à utiliser les outils et les ressources mis à leur disposition pour soutenir la mise en œuvre de cette politique et ainsi devenir de vrais acteurs culturels.



Jacques Madore

---

## MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE TRAVAIL

Nathalie Dupuis  
Mairesse de Waterville  
Responsable des dossiers culturels  
de la MRC de Coaticook



Le philosophe grec Héraclite d'Éphèse a dit que « Rien n'est permanent, sauf le changement ». Ce qui était vrai au VI<sup>e</sup> siècle l'est encore davantage à notre époque, alors que les changements s'accroissent et se multiplient. La culture n'échappe pas à la règle! Au fil du temps, les collectivités évoluent et doivent sans cesse s'adapter à ces changements. On pense, notamment, à l'avènement du numérique, au vieillissement de la population de même qu'aux nouvelles orientations des politiques culturelles des divers paliers gouvernementaux. Régionalement, les organismes culturels se déploient en milieu rural et urbain, l'offre culturelle se diversifie et attire un public là où l'on s'y attend le moins, nos connaissances sur le territoire augmentent et des initiatives culturelles émanent de nouveaux partenariats intersectoriels.

La MRC de Coaticook a alors jugé important de mettre à jour son portrait culturel dont l'analyse a permis de cerner les principales préoccupations du milieu et de dégager les constats sur le terrain. Ainsi les axes de développement et les objectifs tiennent compte de la transversalité de l'offre, des ressources et de ses acteurs.

La culture est quelque chose de vivant et de vivifiant qui s'exprime au bénéfice de chacun, à condition qu'elle soit partagée! Fort du chemin parcouru, nous savons que la mise en œuvre de cette politique nous mènera vers de nouvelles avenues où la culture sera toujours plus présente. Je lance le défi à tous les partenaires municipaux, gouvernementaux, culturels, communautaires, institutionnels et économiques de s'approprier cette politique et d'en faire un instrument puissant de développement de nos communautés et de la qualité de vie des citoyens.



Nathalie Dupuis

# PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE

**N**ous voici déjà à une quatrième édition de la politique culturelle en 20 ans! Pour mémoire, c'est le 20 juin 1995 que la MRC confiait à la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC) le mandat de faire l'état de la situation du secteur culturel, de déterminer les grandes orientations de développement et de les inscrire dans une politique culturelle régionale.

Le 18 juin 1997, la MRC adoptait donc sa première politique culturelle qui sera mise en œuvre par la TCCC. Elle visait à favoriser et développer auprès de la population de la MRC l'identité culturelle, le sentiment d'appartenance et la fierté de sa région.

Depuis, après avoir revu les bases de la première version de cette politique et consulté le milieu culturel tant régional que local, la MRC a adopté une nouvelle mouture de sa politique culturelle en 2005 permettant de conclure une première entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Une mise à jour du portrait culturel a été adoptée en 2012.

En 2019, la MRC souhaite que s'établissent davantage de cohésion dans ses actions et de convergence de ses différentes compétences en arrimant le développement culturel à ses outils d'aménagement et de développement du territoire ainsi que dans l'accompagnement des municipalités locales. Ainsi, la politique 2019 sera portée par les différents services de la MRC qui interviennent auprès des collectivités.

Nous souhaitons également que cette nouvelle politique soit une référence pour l'ensemble des citoyens, des municipalités et des organisations qui jouent un rôle actif en culture.

En grande partie rurale, la région de Coaticook est animée par une diversité d'acteurs culturels qui interagissent avec d'autres secteurs d'activité comme le scolaire, le communautaire et même le plein-air et l'activité physique. La culture et l'art s'insèrent désormais dans tous les secteurs d'activités qui rythment la vie des communautés.

Les travaux du comité de travail et les consultations ciblées avec le milieu culturel ont d'abord permis d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ce portrait diagnostique a permis de mieux cerner les grandes tendances qui caractérisent notre époque en constante évolution. Ce document se veut donc une référence quant aux axes de développement et aux objectifs de la politique qui nous mènent au plan d'action.

# DÉVELOPPEMENT D'UNE VISION CULTURELLE RÉGIONALE

Fait rare au Québec, une table régionale de concertation culturelle se forme au milieu des années 1990 et fonde son action avec le soutien des municipalités locales afin de favoriser l'accessibilité à la culture sur l'ensemble du territoire. Toujours très active en 2019, la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC) est gérée par un conseil d'administration constitué d'une quinzaine de membres désignés par les 12 municipalités de la MRC. Certains sont des élus municipaux responsables des dossiers culturels alors que d'autres, bien que non élus, contribuent de façon significative au développement culturel de leur milieu.

Au moment de sa constitution officielle, la TCCC s'est vue confier par la MRC le mandat de réaliser les projets inscrits à la politique culturelle de 1997. Cette première lancée culturelle à l'échelle régionale a permis d'identifier des attraits culturels d'intérêt patrimonial ainsi que des personnages historiques qui allaient mener à l'élaboration des Circuits Découverte

puis, en 2010, à la création de La Voie des pionniers, un circuit unique qui déborde les frontières de la MRC de Coaticook. Avec en toile de fond les paysages culturels les plus inspirants de la région, ce projet phare de chez nous permet de faire connaissance avec une galerie de personnages qui, chacun à leur façon, ont marqué l'histoire de nos communautés. La Voie des pionniers connaît un tel succès que d'autres régions du Québec s'en sont inspirées pour mettre en valeur l'histoire et la culture de leur propre coin de pays.

En 2001, par le biais du programme Villes et villages d'arts et de patrimoine soutenu alors par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, la MRC a créé un poste spécifiquement dédié au développement culturel. En 2013, alors que le programme prenait fin, la MRC a pris la décision de conserver la fonction, misant ainsi sur la culture dans le cadre de ses actions de développement global.

@Antoine Gendron





Depuis l'adoption en juin 1997 de la première politique culturelle qui a été mise en œuvre par la TCCC et grâce au soutien des agentes de développement culturel, la MRC et les municipalités ont :

- > approfondi leurs connaissances sur le patrimoine bâti et paysager : les cimetières et les croix de chemin, les bâtiments patrimoniaux, principalement agricoles, religieux et résidentiels, ainsi que les paysages ruraux, urbains et villageois;
- > développé des projets en partenariat avec les milieux culturel, scolaire et communautaire permettant aux citoyens de tous âges d'avoir accès à l'art et à la culture;
- > soutenu les projets d'envergures régionales de la TCCC visant à mettre en valeur des éléments identitaires, historiques et patrimoniaux de la région;
- > animé les activités de concertation, de sensibilisation et de mise en valeur des lieux de culte et des cimetières réalisées par le comité du patrimoine religieux, dont la gestion du fonds d'urgence à la restauration du patrimoine religieux;
- > animé des partenariats afin de rendre présente la culture dans les milieux communautaire, municipal, préscolaire et scolaire;
- > protégé des bâtiments et des sites à haute valeur patrimoniale.

## LA CULTURE TRAVERSE LES MURS ET CRÉE DES PONTS

Ouverte au voisinage, la bibliothèque reçoit des artistes en résidence et offre des cours de yoga. Le livre se partage dans une boîte installée aux abords du chemin. La poésie s'enracine en pleine nature, elle se déclame la nuit et se chuchote le jour au détour de sentiers chargés de songes.

Partout, l'histoire est racontée avec l'éloquence de ceux et celles qui l'ont écrite et dont les fières silhouettes s'inscrivent dans les paysages ruraux et urbains. Au parc, les contes ont des parfums de rivière et de tartes aux pommes. La forêt s'illumine aux charmes envoûtants de créatures virtuelles. Le thé s'infuse au musée et le magasin général offre des spectacles sous les feuillages. L'art de la céramique et la poésie anglophone convolent en justes noces au centre du village.

La culture est partout et s'offre à tous. Ouvrez vos sens à l'enchantement!

# L'APPROPRIATION DE LA CULTURE ET SON RÔLE DANS L'AFFIRMATION DE NOTRE IDENTITÉ

Où en sommes-nous en 2019? L'élaboration du diagnostic est fondée sur les constats à partir desquels les enjeux ont été identifiés. Le fondement de cette réflexion motive les choix stratégiques et assure qu'ils soient en concordance avec la vision de développement

culturel de la MRC. Voici donc les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces que l'on retrouve dans les secteurs d'activités culturelles et artistiques, de même que dans les caractéristiques régionales qui influencent le développement de la culture dans la MRC.



@Amis du Patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette

## FORCES

- > La MRC dispose de données validées sur son patrimoine bâti, religieux et paysager.
- > Les sites historiques et patrimoniaux mis en valeur suscitent l'intérêt de la population et des visiteurs.
- > L'offre culturelle est large et attrayante pour les citoyens de tous les âges et permet, tant aux amateurs qu'aux professionnels, de vivre des expériences artistiques immersives.
- > L'expertise de certains organismes culturels est reconnue par les ministères et les programmes gouvernementaux.
- > Les organismes culturels et les municipalités affirment leur volonté d'agir de manière concertée.

## FAIBLESSES

- > Alors que certaines municipalités ont des outils réglementaires de protection du patrimoine, la MRC ne s'est pas encore dotée d'un plan de protection du patrimoine.
- > Il est difficile pour les organismes et les artistes de répondre à certains critères d'admissibilité des programmes de financement gouvernementaux.
- > Les organismes fonctionnent avec peu d'employés et la rémunération de ceux-ci n'est pas toujours compétitive. De plus, leurs bénévoles sont très sollicités.
- > L'offre culturelle se développe, mais n'est pas planifiée de manière concertée.
- > La méconnaissance des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies, soit pour la création, l'accès à l'offre ou le financement autonome.
- > Le transport public et collectif, tant local qu'inter régional, limite l'accès des clientèles aux lieux culturels.

## OPPORTUNITÉS

- > Le développement de projet culturel et artistique en synergie avec la réalité dominante de la région, l'agriculture, la foresterie et l'agroalimentaire.
- > La région recèle un fort potentiel d'attractivité et de mise en valeur des lieux d'intérêt patrimonial sur tout le territoire. C'est le cas du patrimoine religieux auquel les différentes vagues de colonisation ont légué une pluralité architecturale particulière considérée par plusieurs comme une richesse.
- > Les organismes culturels régionaux, estriens et nationaux sont présents localement, il importe de développer des partenariats avec eux.
- > La concertation pourrait générer une meilleure réponse aux besoins des organisations quant au développement de leur offre ainsi qu'à la promotion de l'offre régionale vers les États-Unis.
- > Le milieu a toujours compté sur plusieurs artistes et artisans pour enrichir la vitalité culturelle régionale et nationale

## MENACES

- La perte des composantes patrimoniales et des savoir-faire qui nous caractérisent entraînera une diminution du sentiment d'appartenance des citoyens à l'égard de leur collectivité.
- Le manque de soutien au milieu culturel pour accéder aux programmes de financement pourrait provoquer une diminution de l'expertise des travailleurs culturels et des bénévoles, de la qualité des services culturels, de la fréquentation des lieux et des services culturels de proximité, notamment les bibliothèques.
- La rareté des concertations du milieu culturel nuit au développement de projets innovants et de partenariats intersectoriels.
- Si l'on ne répond pas aux attentes des nouvelles générations, la relève, en matière de culture, on assistera à une baisse de fréquentation des organismes et des ressources bénévoles.
- Les changements fréquents de porte-parole politique des différents gouvernements vulnérabilisent le développement culturel en région.

# LES ENJEUX

C'est sur la base de ce diagnostic que huit enjeux ont été retenus. Ils permettront de formuler la vision et d'articuler les axes d'intervention.

- > L'affirmation de notre identité régionale est portée en partie par la culture.
- > L'engagement des municipalités et de leurs citoyens à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine.
- > Le développement des compétences des intervenants du milieu culturel.
- > La mise à niveau des équipements culturels des organismes et des municipalités.
- > Le soutien et la reconnaissance du milieu culturel et artistique afin qu'il puisse s'affirmer comme élément incontournable du développement du territoire et de son rayonnement.
- > La concertation dans le but de favoriser le développement des organisations culturelles par la coopération et l'innovation.
- > Le développement de liens entre le milieu culturel et les autres secteurs socioéconomiques afin de susciter l'émergence d'initiatives favorisant le mieux-être des citoyens et leur appartenance au territoire.
- > L'intégration de la protection et de la mise en valeur du patrimoine paysager et naturel dans les objectifs de développement culturel, d'aménagement et d'occupation du territoire.



@Centre d'art Rozynski

# LA CULTURE AU CŒUR DE LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE : UNE VISION CONSENSUELLE

S'inscrivant dans la vision stratégique de la MRC de Coaticook, la politique culturelle s'appuie sur ces points de repère qui orienteront les actions des cinq prochaines années. La MRC de Coaticook est un milieu de vie où la culture se révèle comme un des fondements de son identité et un important vecteur de développement ainsi que de la qualité de vie de ses citoyens.

## La MRC reconnaît donc que :

- > l'art, la culture et l'aménagement culturel du territoire sont parties prenantes tant du développement économique que social de la région et favorisent le sentiment d'appartenance des citoyens à l'égard de leur territoire;
- > la pluralité culturelle des communautés contribue à l'affirmation de l'identité régionale;
- > l'identité régionale repose autant sur les composantes naturelles que sur celles générées par l'activité humaine;
- > l'accès à la culture permet aux organisations, aux artistes et aux artisans, de même qu'aux citoyens de tous âges de participer à la vitalité de la culture sur tout le territoire;
- > la culture a une incidence positive sur la santé de la population.

Par conséquent, les municipalités et les partenaires reconnaissent la politique culturelle de la MRC comme moteur de développement d'initiatives novatrices et structurantes en lien avec l'occupation active du territoire et l'amélioration de la qualité de vie. La MRC est à l'écoute des besoins de la collectivité, assure un leadership dynamique et collabore avec les acteurs du milieu afin de favoriser le rayonnement régional et l'attractivité du territoire.

# AXE 1

## DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE L'IDENTITÉ CULTURELLE RÉGIONALE

La région recèle un fort potentiel de mise en valeur historique. La protection de notre patrimoine bâti concourt à l'embellissement de nos milieux de vie et ajoute aux facteurs d'attractivité du territoire. Or, les bâtiments patrimoniaux, notamment religieux et agricoles, font face à des défis qui

demandent d'agir de manière constante et concertée avec des partenaires provenant de différents secteurs d'activités et paliers gouvernementaux. Aussi, l'intégration du patrimoine naturel à la politique culturelle contribuera à sensibiliser les citoyens au patrimoine sous toutes ses formes.

### OBJECTIFS

- > Se doter d'outils de connaissance sur le patrimoine bâti, paysager et immatériel;
- > Sensibiliser les partenaires de la MRC et les citoyens au patrimoine;
- > Intégrer les mesures d'aménagement culturel du territoire au Schéma d'aménagement et de développement durable;
- > Soutenir les municipalités dans l'adoption d'outils de protection et de conservation du patrimoine culturel ainsi que sa mise en valeur;
- > Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel ainsi que les paysages culturels.

# AXE 2

## L'ACCÈS AUX LIEUX CULTURELS ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ET DES ÉQUIPEMENTS

La concertation s'avère toujours un facteur déterminant pour la concrétisation de projets. Dans cet esprit, la MRC favorise le renforcement des synergies entre le milieu culturel et les autres secteurs d'activités afin d'optimiser la participation et l'accès des citoyens aux lieux et aux équipements

culturels. Le soutien aux partenariats novateurs permet de bonifier l'offre culturelle et de faire émerger la culture hors des lieux culturels traditionnels.

### OBJECTIFS

- > Appuyer les initiatives visant le développement et le déploiement de l'offre culturelle;
- > Soutenir la mise à niveau et le développement des équipements des services culturels de proximité;
- > Soutenir l'intégration du numérique dans l'environnement culturel;
- > Favoriser la fréquentation des lieux culturels et naturels par les jeunes et les citoyens de la MRC;
- > Stimuler la participation des aînés en limitant les obstacles les empêchant de s'impliquer.





# AXE 3

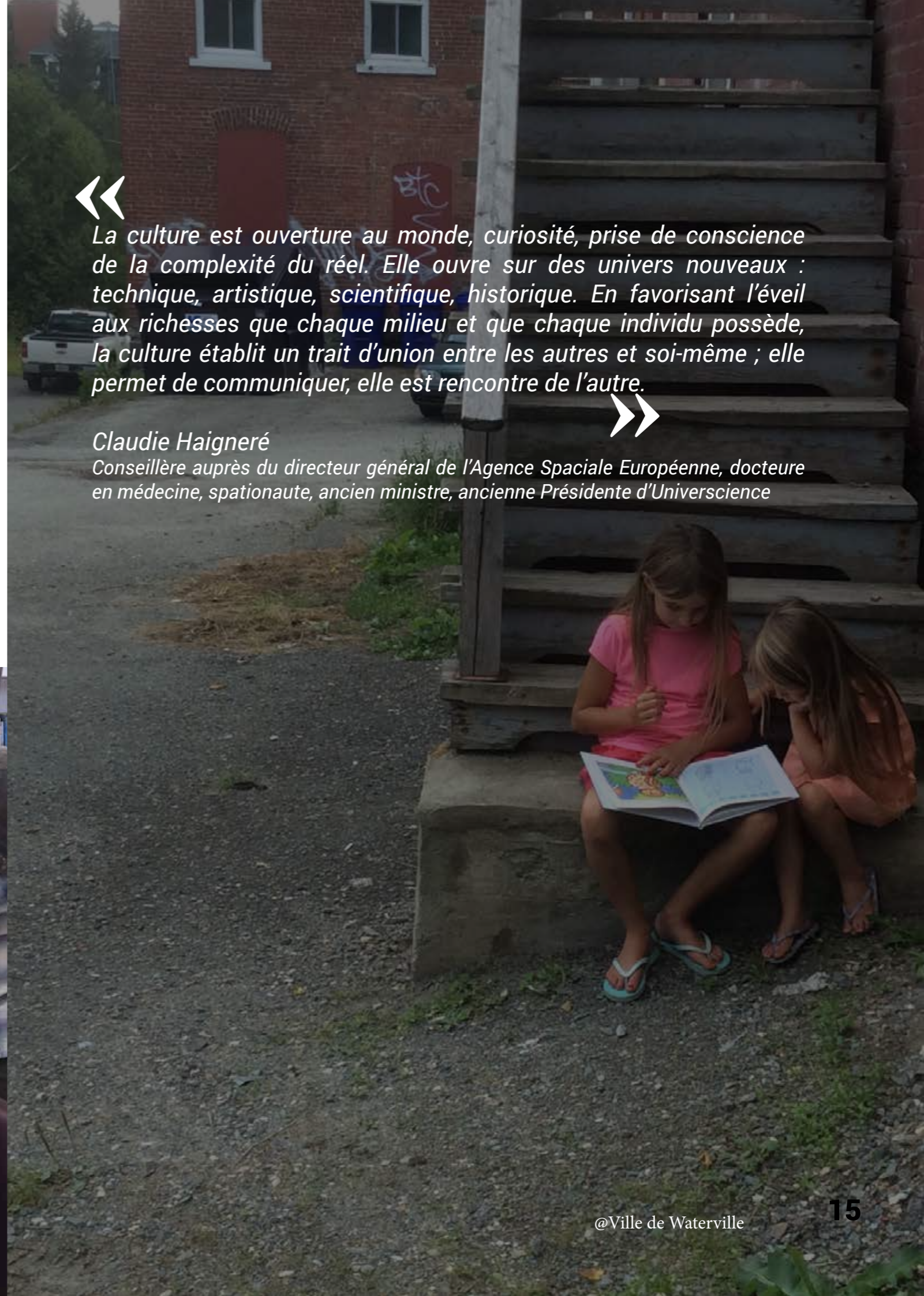
## LA CONSOLIDATION DES RÉSEAUX ET DES ORGANISMES POUR SOUTENIR LA VITALITÉ CULTURELLE

Les changements survenant à l'intérieur et à l'extérieur du territoire ont une incidence indéniable sur le potentiel de développement culturel dans la MRC. Dans ce contexte, le soutien de la MRC au développement des

organisations à vocation culturelle et artistique peut contribuer de façon prépondérante à la vitalité culturelle dans une perspective de développement tant régional que local.

### OBJECTIFS

- > Promouvoir la politique culturelle et son plan d'action;
- > Faciliter les partenariats intersectoriels;
- > Accompagner les organismes dans leurs chantiers de développement de leurs services et de leurs ressources;
- > Développer le potentiel culturel et touristique des lieux d'intérêt patrimonial de la région;
- > Promouvoir les retombées de la culture sur l'attractivité et le développement de la région;
- > Sensibiliser les municipalités et les organismes à l'importance de la culture dans le développement des enfants, à son influence sur la santé de la population, notamment la qualité de vie des aînés ainsi qu'à son potentiel d'attractivité des nouveaux arrivants.



*La culture est ouverture au monde, curiosité, prise de conscience de la complexité du réel. Elle ouvre sur des univers nouveaux : technique, artistique, scientifique, historique. En favorisant l'éveil aux richesses que chaque milieu et que chaque individu possède, la culture établit un trait d'union entre les autres et soi-même ; elle permet de communiquer, elle est rencontre de l'autre.*



*Claudie Haigneré*

*Conseillère auprès du directeur général de l'Agence Spaciale Européenne, docteure en médecine, spatonaute, ancien ministre, ancienne Présidente d'Universcience*

